

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 janvier 2020 à 20 heures

Présents : Messieurs SANFOURCHE – VERGNE – ARPAILLANCE – LAUVIE – MAGNE – LASFARGUES – ESHAIBI – BONNEVAL – DESHAYES – COURNET – DARNIS – FERNADEZ. Mesdames AUBRUN – KOWALIK – VILLALONGUE – JALLAIS – FABRE RENAUT – BRUNO – MILORY – COUTENS -

Absents mais représentés : Mme PEARCE (pouvoir à M. SANFOURCHE) – Mme BAYLE (pouvoir à M. BONNEVAL) – M. MACHEMY (pouvoir à M.DARNIS).

Absents mais excusés : M. VINCENT – M. CAMPOT – Mme DELMAS

Membres en exercice : 26 Membres présents : 20

Absents représentés : 3 Membres absents : 3

Secrétaires : Mesdames AUBRUN et KOWALIK sont élues secrétaires à l'unanimité.

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 12 décembre 2020

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019.

-Convention pour l'installation d'un relais hertzien de collecte internet

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention pour l'installation d'un relais hertzien de collecte internet.

-Convention portant organisation d'un accueil de jeunes et projet éducatif communal

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention portant organisation d'un accueil de jeunes et projet éducatif communal.

-Convention portant organisation de l'intervention de l'animateur jeunesse dans les lycées

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention portant organisation de l'intervention de l'animateur jeunesse dans les lycées.

-Tarifs accueil jeunes 2020

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les tarifs 2020 pour l'accueil jeunes.

-Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget communal 2020

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'ouvrir des crédits d'investissement pour l'exercice 2020.

-Bilan des cessions et acquisitions 2019 de la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, a déclaré avoir pris connaissance du bilan des acquisitions et des cessions réalisées sur l'exercice 2019.

-Publication de la liste des subventions attribuées par la commune sur l'exercice 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, a déclaré avoir pris connaissance de la liste des subventions attribuées par la commune pour l'exercice 2019.

-Acceptation du fonds de concours de la communauté de communes pour les travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté le fonds de concours de la communauté de communes pour les travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale.

-Demande de subvention à la Région pour les travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention la Région pour les travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale.

-Création d'un poste pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à la cuisine centrale

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de recruter un adjoint technique pour une durée déterminée pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à la cuisine centrale.

-Création d'un poste pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au musée de l'automate

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de recruter un adjoint du patrimoine pour une durée déterminée pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au Musée de l'automate.

-Création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences

Le conseil municipal a approuvé, avec 1 abstention, la création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences.

-Rémunération pour mise sous pli lors des travaux de la commission de propagande pour les élections municipales

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, que le crédit de dotation de l'Etat sera alloué aux agents qui participeront aux travaux de mise sous pli.

-Avis de la commune relatif à la proposition d'évolution du périmètre Nature 2000

Le conseil municipal, à l'unanimité, a émis un avis défavorable sur la proposition d'évolution du périmètre Nature 2000.

-Achat d'un terrain au lieu-dit Timbergues

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition de terrains au lieu-dit « Timbergues » cadastrés section AK N° 33, 66 et 67 d'une superficie totale de 3372 m². Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition de terrains au lieu-dit « Timbergues » cadastrés section AK N° 33, 66 et 67 d'une superficie totale de 3372 m².

Souillac le 31 janvier 2020

Le Maire, Jean-Michel SANFOURCHE